



À une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue à l'édifice municipal, le mardi 5 septembre 2017 à 20 h 00, sont présents les conseillers (ères) suivants (es):

Messieurs les conseillers Yves Barrette, Alexandre Provost, Bernard Rousselle et Laurent Patenaude ainsi que mesdames les conseillères France Quintin Blum et Catherine Cardinal, sous la présidence de monsieur Luc Mercier, maire.

Sont aussi présents: la directrice générale et secrétaire-trésorière madame Michèle Bertrand, le directeur du Service de Sécurité incendie, monsieur Benoît Brodeur, l'inspectrice municipale madame Louise Nadeau, la secrétaire madame Carine Gamache ainsi que cinq (5) citoyens.

## 1. Ouverture de la séance

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le maire, monsieur Luc Mercier.

## 17-09-234 2. Adoption de l'ordre du jour et déclaration d'intérêts

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour et déclaration d'intérêts
3. Adoption du procès-verbal
  - 3.1 Procès-verbal du 7 août 2017
  - 3.2 Procès-verbal du 14 août 2017
4. Rapport des comités
  - 4.1 Service de l'inspection
  - 4.2 Service de sécurité incendie
5. Rapport sur les plaintes
6. Correspondance
  - 6.1 MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN - Demande de soutien pour la fête d'Halloween
  - 6.2 Demande de licence ou de permis pour l'addition d'autorisation de spectacle pour le restaurant Le Marvin
  - 6.3 CMI - Étude de la qualité et l'amélioration de l'eau du Lac Champlain et de la Rivière Richelieu
  - 6.4 CMI - Analyse des problèmes liés au Quai Richelieu à Lacolle
7. Période de questions
8. Présentation des comptes et engagements de crédits
  - 8.1 Cotisation annuelle - Association des pompiers auxiliaires de la Montérégie
  - 8.2 Les Consultants S.M. inc. - Recommandation de paiement no. 3 pour le pavage des rues Boulais, de la Chute, des Champs, des Prés, du stationnement du CPE et divers travaux
9. Affaires nouvelles
  - 9.1 SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE
    - 9.1.1 Interventions hors du réseau routier
  - 9.2 VOIRIE
    - 9.2.1 AO 2017-72 - Montée Lacroix - Remplacement du ponceau de la Branche no. 10 de la Rivière du Sud
    - 9.2.2 AO 2017-73 - Déneigement des rues municipales
    - 9.2.3 AO 2017-74 - Déneigement des entrées municipales
    - 9.2.4 Demande d'aide financière au ministère des Transports pour la réalisation des travaux d'amélioration du réseau routier local
    - 9.2.5 Attestation confirmant la fin de travaux pour le pavage des rues Boulais, de la Chute, des Prés, des Champs, du stationnement du CPE et divers travaux
    - 9.2.6 Attestation confirmant la fin des travaux pour la mise aux normes et rénovation des terrains de tennis et modules de jeux
  - 9.3 URBANISME
    - 9.3.1 Soumission de Philippe Meunier, urbaniste pour l'amendement du Règlement de zonage pour une nouvelle zone commerciale en zone agricole - rang Sainte-Marie
    - 9.3.2 Avis de motion et présentation d'un projet de règlement amendant le règlement de zonage pour une nouvelle zone commerciale en zone agricole - rang Sainte-Marie
    - 9.3.3 COVABAR - Projet de "Protection des berges et des milieux humides du bassin

versant de la Rivière du Sud, phase II

9.4 LOISIRS ET CULTURE

9.4.1

10. Deuxième période de questions

11. Divers

12. Levée de la séance

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Bernard Rousselle, appuyé par monsieur Laurent Patenaude et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, tout en gardant le point "Divers" ouvert.

3. **Adoption du procès-verbal**

17-09-235

**Procès-verbal du 7 août 2017**

**CONSIDÉRANT QUE** le procès-verbal a été transmis aux membres du Conseil dans les délais prescrits pour qu'ils en fassent lecture;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 août 2017;

**CONSIDÉRANT QUE** ceux-ci renoncent à la lecture du procès-verbal;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Laurent Patenaude, appuyé par monsieur Yves Barrette et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 août 2017 tel que rédigé.

17-09-236

**Procès-verbal du 14 août 2017**

**CONSIDÉRANT QUE** le procès-verbal a été transmis aux membres du Conseil dans les délais prescrits pour qu'ils en fassent lecture;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 août 2017;

**CONSIDÉRANT QUE** ceux-ci renoncent à la lecture du procès-verbal;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Laurent Patenaude, appuyé par madame France Quintin Blum et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 août 2017 tel que rédigé.

4. **Rapports des comités**

**Service de l'inspection**

Madame Louise Nadeau, inspectrice donne rapport des permis du mois d'août 2017 totalisant 16 permis d'une valeur approximative des constructions de 507 700 \$.

Un communiqué sera distribué prochainement expliquant les travaux effectués au cours de l'été 2017. La scarification des dos d'âne a été effectuée dernièrement et l'achat d'alun est à prévoir la semaine prochaine.

**Service de sécurité incendie**

Monsieur Benoît Brodeur donne rapport des sorties pour le mois de juillet 2017 comptabilisant sept (7) sorties incendie et entraide ainsi que trois (3) appels premiers répondants.

L'achat d'un véhicule pour les premiers répondants sera effectué prochainement et une résolution sera adoptée à la prochaine séance ordinaire du mois de septembre. L'entretien de l'autopompe a également été effectué.

Monsieur Brodeur invite également les membres du conseil à venir samedi midi au tombe-à-l'eau de St-Alex en feux ainsi qu'au souper spaghetti du festival.

5. **Rapport sur les plaintes**

Monsieur Luc Mercier dépose au conseil le rapport des plaintes du mois d'août 2017.

6. **Correspondance**

17-09-237 **MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN - Demande de soutien pour la fête d'Halloween**

**CONSIDÉRANT** la demande de la municipalité de Saint-Sébastien sollicitant notre générosité pour l'activité d'Halloween (maison hantée, zombies, animation, danse et friandises) qui aura lieu le 28 octobre 2017 à Saint-Sébastien;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yves Barrette, appuyé par monsieur Laurent Patenaude d'envoyer la demande de soutien de Saint-Sébastien pour la fête d'Halloween à l'Association des loisirs de Saint-Alexandre.

17-09-238 **Demande de licence ou de permis pour l'addition d'une autorisation de spectacle pour le restaurant Le Marvin**

**CONSIDÉRANT** l'avis de demande relative à un permis ou une licence reçu de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec concernant le dossier 951-863;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande est conforme aux règlements municipaux;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Bernard Rousselle, appuyé par monsieur Yves Barrette et unanimement résolu d'appuyer la demande du restaurant Le Marvin (9336-3109 Québec inc.) situé au 433-B, rue Saint-Denis à Saint-Alexandre, relative à l'addition d'une autorisation de spectacles sans nudité de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec.

17-09-239 **CMI - Étude de la qualité et l'amélioration de l'eau du Lac Champlain et de la Rivière Richelieu**

**CONSIDÉRANT QUE** la qualité de l'eau du Lac Champlain et de la Rivière Richelieu représente une préoccupation grandissante pour l'ensemble des municipalités riveraines et ce, d'un point de vue environnemental, social et économique;

**CONSIDÉRANT QU'**en 2008, la Commission mixte internationale (CMI) s'est penchée sur le problème de la qualité de l'eau du Lac Champlain mais ses travaux n'ont pas permis la mise en oeuvre de mesures limitant la prolifération des cyanobactéries;

**CONSIDÉRANT QUE** la CMI réalise actuellement une étude en lien avec la détermination de mesures visant à atténuer les inondations et leurs impacts dans le bassin versant du Lac Champlain et de la Rivière Richelieu;

**CONSIDÉRANT QUE** la vision à long terme de la CMI est directement lié à la problématique de la qualité des eaux communes entre le Canada et les États-Unis pour les générations actuelles et futures;

**CONSIDÉRANT** l'urgence d'agir et l'opportunité à saisir pour proposer des solutions quant à l'amélioration de la qualité de l'eau du Lac Champlain et de la Rivière Richelieu;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame France Quintin Blum, appuyée par monsieur Alexandre Provost et unanimement résolu:

**QUE** le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

**QUE** le Conseil de la municipalité de Saint-Alexandre demande à la Commission mixte internationale (CMI) d'élargir son actuel mandat de sorte à analyser et traiter de mesures relatives à l'amélioration de la qualité et de l'eau du Lac Champlain et de la Rivière Richelieu;

**DE SOLLICITER** l'accompagnement de monsieur Jean Rioux, député fédéral du comté de Saint-Jean, relativement à l'élargissement du mandat de la CMI.

17-09-240 **CMI - Analyse des problèmes liés au Quai Richelieu à Lacolle**

**CONSIDÉRANT QUE** la Commission mixte internationale (CMI) réalise actuellement une étude en lien avec la détermination des mesures visant à atténuer les inondations et leurs impacts dans le bassin versant du Lac Champlain et de la Rivière Richelieu;

**CONSIDÉRANT QUE** dans le cadre de son mandat, la CMI pourrait intégrer l'analyse des impacts du Quai Richelieu sur le régime de courant et de sédimentation de la Rivière Richelieu;

**CONSIDÉRANT QU'**une missive du Groupe de recherche interuniversitaire en limnologie et en environnement aquatique (GRIL) émise le 8 juin 2015 affirme " qu'il est inévitable qu'un quai construit à 90° dans une rivière résulte en une zone de recirculation avec très faible vitesse et augmente la sédimentation en aval ";

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC du Haut-Richelieu a appuyé, le 10 septembre 2014 (résolution 13676-14), les démarches de la municipalité de Lacolle relativement à la dégradation de l'environnement près de la jetée de l'Agence des services frontaliers du Canada;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yves Barrette, appuyé par madame France Quintin Blum et unanimement résolu:

**QUE** le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

**QUE** le Conseil de la municipalité de Saint-Alexandre demande à la Commission mixte internationale (CMI) d'analyser les impacts négatifs du Quai Richelieu dans le cadre de son actuel mandat et d'émettre des recommandations visant, s'il y a lieu, à déplacer le quai ou autre solution permettant l'amélioration de la qualité de l'eau;

**DE DEMANDER** l'intervention du député fédéral du comté de Saint-Jean, Monsieur Jean Rioux dans ce dossier.

## **7. Période de questions**

Questions adressées à monsieur le maire:

Monsieur Daniel Daneau:

- *Il aimerait louer le Pavillon des loisirs au mois de décembre pour les Artisans de Saint-Alexandre afin de créer un marché de Noël et aimerait le répéter à chaque année, comme une tradition.*

Madame Viviane Villeneuve:

- *Elle aimerait aussi exposer ces produits (savons) dans ce marché de Noël.*

### **17-09-241      Artisans de Saint-Alexandre - Marché de Noël au Pavillon des loisirs**

**CONSIDÉRANT** la demande de monsieur Daniel Daneau pour créer un marché de Noël au Pavillon des loisirs;

**CONSIDÉRANT QUE** nos règlements municipaux permettent une telle activité que pour des artisans;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Catherine Cardinal, appuyée par monsieur Laurent Patenaude et unanimement résolu:

**D'ACCEPTER** la demande des Artisans de Saint-Alexandre afin d'avoir accès sans frais au Pavillon des loisirs de Saint-Alexandre durant une fin de semaine du mois de décembre 2017;

**QUE** l'évènement d'un marché de Noël puisse avoir lieu au Pavillon, même s'il comporte des activités commerciales;

**QUE** cette demande soit renouvelée à chaque année auprès du conseil municipal.

### **17-09-242    8. Présentation des comptes et engagements de crédits**

Il est proposé par monsieur Yves Barrette, appuyé par monsieur Alexandre Provost et unanimement résolu d'autoriser les dépenses et d'accepter le paiement des comptes tels que présentés, les prélèvements automatiques, les chèques salaire, Visa Desjardins carte affaires et la MRC du Haut-Richelieu, effectués au cours du mois le tout représentant les déboursés suivants:

Chèques fournisseurs	78707 à 78769	pour	628 099,44 \$
Prélèvements automatiques	2758 à 2774	pour	117 238,82 \$
Chèques salaire	6593 à 6644	pour	30 425,04 \$
MRC du Haut-Richelieu		pour	15 448,78 \$
Visa Desjardins		pour	212,18 \$

17-09-243

**Cotisation annuelle - Association des pompiers auxiliaires de la Montérégie**

Il est proposé par madame Catherine Cardinal, appuyée par monsieur Bernard Rousselle et unanimement résolu de payer la cotisation annuelle de l'Association des pompiers auxiliaires de la Montérégie (APAM) au montant de 432 \$ pour 24 pompiers à 18 \$ chacun.

17-09-244

**Les Consultants S.M. - Recommandation de paiement no. 3 pour le pavage des rues Boulais, de la Chute, des Champs, des Prés, du stationnement du CPE et divers travaux**

Il est proposé par madame Catherine Cardinal, appuyée par madame France Quintin Blum et unanimement résolu d'accepter la recommandation de paiement no. 3 de monsieur Joël Gauthier, ingénieur pour Les Consultants S.M. inc. concernant les travaux de pavage des rues Boulais, de la Chute, des Prés, des Champs, du stationnement du CPE et divers travaux à MSA Infrastructures inc. au montant de 10 656,58 \$ taxes incluses, payé selon la répartition établie à la résolution 17-07-196.

**9. Affaires nouvelles**

**SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

17-09-245

**Interventions hors du réseau routier**

**CONSIDÉRANT QUE** dans certaines situations d'urgence, les techniciens ambulanciers paramédicaux (TAP) sont incapables de procéder seuls, et de façon autonome, à l'évacuation médicale des personnes et que les intervenants des services de sécurité incendie de la MRC du Haut-Richelieu sont appelés pour les assister;

**CONSIDÉRANT QUE** le plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de deuxième génération inclura des actions sur l'organisation de l'assistance aux techniciens ambulanciers paramédicaux (TAP) pour l'évacuation médicale de victimes;

**CONSIDÉRANT QUE** des discussions et des démarches d'inventaires d'équipements régionaux ont été entamées au printemps 2017.

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC du Haut-Richelieu réalisera un « Protocole local d'intervention d'urgence » (PLIU) aux fins d'intervention hors du réseau routier et qu'une demande d'aide financière à cet effet dans le cadre du Programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier, soit présentée au ministère de la Sécurité publique.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Laurent Patenaude, appuyé par madame France Quintin Blum et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Alexandre, par l'entremise de son service de sécurité incendie, s'engage à collaborer avec la MRC du Haut-Richelieu à réaliser un « Protocole local d'intervention d'urgence » (PLIU) aux fins d'interventions hors du réseau routier.

**VOIRIE**

17-09-246

**Appel d'offres public 2017-72 pour le projet de remplacement du ponton de la Branche no.10 de la Rivière du Sud - montée Lacroix**

Il est proposé par monsieur Laurent Patenaude, appuyé par monsieur Bernard Rousselle et unanimentement résolu :

**QUE** la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Michèle Bertrand, procède au lancement de l'appel d'offres public pour le projet 2017-72 concernant le remplacement du pont de la Branche no. 10 de la Rivière du Sud - montée Lacroix par le Système Électronique d'appel d'offres (SEAO) et par avis dans le journal le Richelieu, selon les plans F1731052-001-C001 et C002 et devis F1731052-001 des Consultants S.M. inc.;

**De** nommer madame Michèle Bertrand, directrice générale et secrétaire-trésorière, personne responsable en octroi de contrat selon la politique de gestion contractuelle de la municipalité.

**17-09-247 Appel d'offres 2017-73 pour le déneigement des rues municipales de Saint-Alexandre**

Il est proposé par madame Catherine Cardinal, appuyée par madame France Quintin Blum et unanimentement résolu :

**QUE** la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Michèle Bertrand, procède au lancement de l'appel d'offres public pour le projet 2017-73 concernant le déneigement des rues municipales de Saint-Alexandre pour les années 2017-2018 et 2018-2019 par le Système Électronique d'appel d'offres (SEAO) et par avis dans le journal Le Richelieu;

**De** nommer madame Michèle Bertrand, directrice générale et secrétaire-trésorière, personne responsable en octroi de contrat selon la politique de gestion contractuelle de la municipalité.

**17-09-248 Appel d'offres 2017-74 pour le déneigement des entrées municipales de Saint-Alexandre**

Il est proposé par monsieur Yves Barrette, appuyé par monsieur Alexandre Provost et unanimentement résolu:

**DE** procéder à un appel d'offres par invitation pour le déneigement des entrées municipales de Saint-Alexandre pour les années 2017-2018 et 2018-2019;

**DE** nommer madame Michèle Bertrand, directrice générale et secrétaire-trésorière, personne responsable en octroi de contrat selon la politique de gestion contractuelle de la municipalité.

**17-09-249 RIRL 2017-631B - Demande d'aide financière au ministère des Transports pour la réalisation des travaux 2018 du plan d'intervention**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Alexandre a pris connaissance des modalités d'application du Volet - Redressement des infrastructures routières local (RIRL);

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Alexandre désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MMDET) pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveau et 1 et 2;

**CONSIDÉRANT QUE** les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC du Haut-Richelieu a obtenu un avis favorable du MTMDT;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yves Barrette, appuyé par madame France Quintin Blum et unanimentement résolu d'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux 2018 du plan d'intervention selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

**17-09-250 Attestation confirmant la fin de travaux pour le pavage des rues Boulais, de la Chute, des Prés, des Champs, du stationnement du CPE et divers travaux**

Il est proposé par monsieur Laurent Patenaude, appuyé par madame Catherine Cardinal et unanimentement résolu d'accepter le certificat de réception provisoire des ouvrages confirmant ainsi la fin de travaux pour le pavage des rues Boulais, de la Chute, des Prés, des Champs, du stationnement du CPE et divers travaux.

17-09-251

**Attestation confirmant la fin des travaux pour la mise aux normes et rénovation des terrains de tennis et modules de jeux**

Il est proposé par monsieur Alexandre Provost, appuyé par monsieur Bernard Rousselle et unanimement résolu d'accepter le certificat de réception provisoire des ouvrages confirmant ainsi la fin de travaux pour la mise aux normes et rénovation des terrains de tennis et modules de jeux.

**URBANISME**

17-09-252

**Soumission de Philippe Meunier, urbaniste pour l'amendement du Règlement de zonage pour une nouvelle zone commerciale en zone agricole - rang Sainte-Marie**

Il est proposé par monsieur Bernard Rousselle, appuyé par monsieur Laurent Patenaude et unanimement résolu d'accepter la soumission no. 1006 de monsieur Philippe Meunier, urbaniste pour l'amendement au règlement de zonage incluant la consultation publique, la rédaction des avis publics et du calendrier d'adoption au montant de 747,34 \$ taxes incluses.

Avis

**Présentation d'un règlement et avis de motion amendant le Règlement de zonage pour une nouvelle zone en zone agricole sur le rang Sainte-Marie**

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Luc Mercier, maire a présenté et donné lecture du projet de règlement;

**EN CONSÉQUENCE**, un avis de motion est, par les présentes, donné par le conseiller monsieur Yves Barrette qu'à une séance subséquente du Conseil municipal, un règlement amendant le règlement de zonage pour une nouvelle commerciale en zone agricole sur le rang Sainte-Marie, sera adopté.

17-09-253

**COVABAR - Projet de "Protection des berges et des milieux humides du bassin versant de la Rivière du Sud, phase II**

**CONSIDÉRANT** le projet " Protection des berges et des milieux humide du bassin versant de la Rivière du Sud, phase II " de Covabar;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet rassembleur rejoint les objectifs et orientations de l'organisation au niveau de la gestion de la ressource eau par bassin versant pour en faire une utilisation durable et saine;

**CONSIDÉRANT QUE** la sensibilisation des producteurs agricoles, l'acquisition de connaissances et la mise en place d'actions visant à améliorer l'habitat aquatique vont contribuer à une gestion intégrée de notre environnement;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Yves Barrette, appuyé par monsieur Laurent Patenaude et unanimement résolu:

**QUE** la municipalité de Saint-Alexandre appuie la démarche entreprise par Covabar concernant le projet " Protection des berges et milieux humides du bassin versant de la Rivière du Sud - Phase II financé par le Fonds national de conservation de milieux humides (FNCMH) d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC);

**QUE** la municipalité encourage cette démarche et confirme son appui et son implication à ce projet par une contribution en espèces de 500 \$ par année pour la réalisation en chantiers en berge, et une contribution en nature d'une valeur de 500 \$ par année pour la participation aux réunions de travail mises sur pied pour la planification des travaux ayant lieu sur notre territoire pour les années 2017 et 2018.

**LOISIRS ET CULTURE**

Avis

**Présentation du projet de règlement et avis de motion concernant l'utilisation du parc canin**

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Luc Mercier, maire a présenté et donné lecture du projet de règlement;

Un avis de motion est, par les présentes, donné par le conseiller monsieur Laurent Patenaude qu'à une séance subséquente du Conseil municipal, un règlement concernant l'utilisation du parc canin, sera adopté.

**10. Deuxième période de questions**

Questions adressées à monsieur le maire:

Monsieur Jimmy Sharpe:

- *Nous fait part que les chiens se tiennent au terrain de soccer et laissent des excréments.*
- *Demande au conseil si le lignage de rues est terminé et pourquoi ce n'est pas fait à l'automne.*

Madame Viviane Villeneuve:

- *Demande s'il y aura des dos d'âne sur la rue Boulais étant donné la circulation plus dense depuis le nouveau développement.*

Monsieur Martin Galipeau:

- *Demande si l'idée du service Wi-Fi au Pavillon des loisirs a fait son chemin et si le conseil a pris une décision.*
- *Questionne le conseil s'ils sont satisfaits de la réfection des terrains de tennis malgré l'accumulation d'eau lors des précipitations.*

**11. Divers**

**17-09-254 Connexion Wifi au Pavillon des loisirs**

Il est proposé par madame Catherine Cardinal, appuyée par monsieur Bernard Rousselle et unanimement résolu qu'une connexion Wifi soit installée au Pavillon des loisirs.

**17-09-255 12. Levée de la séance**

Il est proposé par monsieur Laurent Patenaude et unanimement résolu que l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 35.

**Certificats de crédits**

La directrice générale et secrétaire-trésorière certifie que des crédits sont disponibles pour les dépenses autorisées à la présence séance.

**Luc Mercier**  
Maire

**Michèle Bertrand**  
Directrice générale et secrétaire-trésorière